



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE COOLDOWN CLUB REFUEL NOW DE TCS ET BP

(Pour une meilleure lisibilité, la forme orthographique du masculin est utilisée en remplacement de la forme du féminin.)

### Finalité

Dans le cadre de l'affiliation des jeunes au CLUB COOLDOWN et en partenariat avec BP Europa SE, Hamburg, succursale BP (Switzerland) de Zoug («BP»), le Touring Club Suisse (TCS) permet aux jeunes (16-25 ans) d'acheter du carburant à un prix préférentiel, ainsi que des lubrifiants et des articles vendus dans les boutiques des stations essence BP en Suisse et dans la principauté du Lichtenstein. Les jeunes se verront à cet effet octroyer une carte REFUEL NOW sur demande. Il s'agit d'un mode de paiement par virement sans option de crédit.

### Remise de la carte

Après acceptation de la demande de carte par BP et vérification de la solvabilité du demandeur, le jeune obtient une carte personnelle, incessible ainsi qu'un code d'identification personnel (code PIN). La carte est délivrée gratuitement et demeure la propriété de BP. Pour des raisons de sécurité, la carte REFUEL NOW doit immédiatement être signée au dos dès sa réception.

### Responsabilité solidaire de la personne représentant légalement le signataire

Pour les mineurs, les données et la signature de leur représentant légal doivent également figurer sur la demande de carte. Le représentant légal répond solidairement avec le mineur pour l'ensemble des obligations envers BP. Cette responsabilité solidaire vaut (également après la majorité du détenteur de la carte) jusqu'à ce qu'une révocation écrite individuelle soit parvenue à BP Card Service.

Cette révocation n'affecte aucunement les droits déjà existants. Le responsable solidaire a le droit de demander des informations relatives aux comportements de paiement du détenteur de la carte auprès de BP.

### Limite d'achat

BP fixe une limite d'achat pour chaque détenteur de carte. La limite est fixée, sans notification, à un montant mensuel de CHF 500.-. Elle ne peut être dépassée. BP se réserve le droit de modifier la limite d'achat à tout moment et de bloquer la carte et d'en exiger la restitution en cas de dépassement de la limite d'achat. Le montant dépassant cette limite doit immédiatement être remboursé. BP est autorisé, en cas de dépassement de la limite d'achat, à prélever une commission.

### Utilisation de la carte/réduction

La carte REFUEL NOW permet d'acheter sans argent liquide du carburant, des lubrifiants et des articles vendus dans les boutiques des stations essence BP en Suisse et dans la principauté du Lichtenstein. L'achat d'espèces et l'acquisition de bons d'achat, de véhicules ou de prestations du TCS ne sont pas possibles. Lors d'un achat effectué avec la carte, une réduction de 3 centimes/litre est accordée sur les carburants. Par la signature du justificatif d'achat ou l'introduction du code PIN, le détenteur de la carte atteste la validité de l'achat correspondant ainsi que la reconnaissance de la dette correspondante envers BP. Si un code PIN erroné est introduit trois fois de suite, la carte est saisie.

### Modalités de paiement

Pour tout achat effectué avec sa carte, le détenteur de celle-ci reçoit une facture mensuelle détaillée. Le paiement des sommes dues doit être versé à BP au plus tard à l'échéance mentionnée sur la facture, net et dans son intégralité, sans escompte ni décompte. Les réclamations concernant les factures doivent immédiatement être communiquées par écrit à BP Card Service après la réception de la facture, sans quoi cette dernière sera considérée comme approuvée à l'issue de l'échéance de paiement. Si le détenteur de la carte ne remplit pas ses obligations de paiement dans les délais impartis, celui-ci est automatiquement mis en demeure et doit, dès le premier jour, payer des intérêts moratoires mensuels de 1,25%, calculés sur la base du taux réel annuel qui est actuellement de 15%, sur le montant dû et également s'acquitter des frais administratifs. BP a le droit de facturer au détenteur de la carte des frais d'un montant de CHF 20.- (majorés de la TVA) pour chaque rappel ou renvoi de prélèvement en raison d'un solde insuffisant. Les autres frais et dépenses supportés par BP en rapport avec le recouvrement de créances pendantes sont également supportés par le détenteur de la carte. Toutes les taxes de traitement prélevées par des tiers pour des opérations effectuées par le détenteur de la carte et facturées à BP (p. ex. péages d'autoroutes, de tunnels ou de points ainsi que taxes pour paiement de la facture mensuelle en liquide au guichet de la poste) sont assumées par le détenteur de la carte. Pour les détenteurs mineurs de la carte, le représentant légal est responsable solidaire.

### Devoir de diligence et perte ou vol de la carte REFUEL NOW

La carte doit être précieusement conservée et ne peut être prêtée ou donnée. Le détenteur de la carte est seul responsable de la confidentialité de son code PIN. En cas de perte ou de vol de la carte REFUEL NOW, il est nécessaire d'informer immédiatement BP Card Service, Accarda AG, Birkenstrasse 21, 8306 Brüttsellen, Téléphone 044 805 56 90, Fax 044 805 56 91, E-mail: bpcard@accarda.com et de procéder au blocage de la carte. Le détenteur est entièrement responsable de toute utilisation abusive de la carte, et ce jusqu'à la déclaration de la perte. Il est donc conseillé de confirmer par écrit toute notification faite par téléphone. Les cartes endommagées, perdues ou volées ainsi que les codes PIN sont remplacés par BP Card Service contre un montant de CHF 5.-. Tous les dommages causés par l'utilisation abusive de la carte REFUEL NOW ou du code PIN sont assumés exclusivement par le détenteur de la carte. Pour les détenteurs mineurs de la carte, le représentant légal est responsable solidaire.

### Non responsabilité

TCS et BP n'engagent aucune responsabilité en cas de litige entre le détenteur de la carte et le propriétaire de la station-service BP et/ou le responsable commercial du réseau BP. En outre, ils n'engagent également aucune responsabilité dans les cas où la carte, pour quelque raison que ce soit, ne peut être utilisée. TCS est tenu à l'écart de tout litige entre le détenteur de la carte et BP ayant trait aux opérations de paiement ou à l'octroi d'une réduction BP liée à la carte REFUEL NOW.

### Données personnelles et transmission à des tiers

Le détenteur de la carte et, dans le cas des détenteurs mineurs, le représentant légal autorisent TCS et BP, dans le cadre de la remise et de l'utilisation de la carte, à traiter et à utiliser (entre autres à des fins commerciales) leurs données personnelles et également à les communiquer à des tiers, pour autant que ces opérations soient liées au déroulement et à l'entretien des relations commerciales. Le détenteur de la carte et, dans le cas des détenteurs mineurs, le représentant légal, s'engagent à informer par écrit TCS et BP de toute modification des données fournies dans le formulaire de demande. Les courriers de BP adressés au détenteur de la carte ou à son représentant légal sont envoyés à sa dernière adresse valable jusqu'à ce que sa nouvelle adresse soit notifiée. BP est autorisé à transmettre tout ou partie de ses droits issus du rapport contractuel à un tiers (par ex. agence d'encaissement) et peut rendre accessibles à ce tiers toutes les données utiles.

### Durée de validité de la carte REFUEL NOW

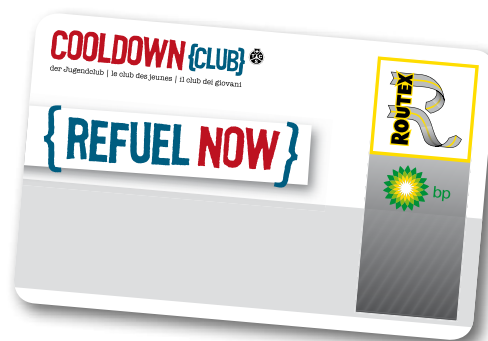
La carte REFUEL NOW est valable jusqu'à la date inscrite sur la carte du détenteur. Si le détenteur ne résilie pas par écrit sa carte au moins 6 semaines avant la date d'expiration, il reçoit automatiquement une nouvelle carte. BP se réserve le droit de mettre fin au contrat conclu avec le détenteur de la carte, de bloquer ou de retirer celle-ci, et ce à tout moment et sans motif. Le détenteur de la carte s'engage à renvoyer sa carte à BP dès la première réclamation. Lorsque le détenteur de la carte perd son statut de membre du TCS COOLDOWN CLUB (au plus tard à son 26<sup>e</sup> anniversaire), les avantages de la carte REFUEL NOW lui sont automatiquement retirés.

### Modification des conditions générales

BP se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales. Les modifications notifiées au détenteur de la carte entrent en vigueur dans les 30 jours à compter de la date de la notification si le détenteur ne rend pas sa carte REFUEL NOW.

### Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales ainsi que l'ensemble des liens de droit entre BP et le détenteur/la détentrice de la carte sont soumis en tout point et exclusivement au droit suisse, à l'exclusion du droit international privé suisse et de la convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises conclu le 11.4.1980. Le lieu d'exécution ainsi que la compétence judiciaire exclusive pour tous les litiges liés au présent contrat est la ville de Zurich. BP se réserve le droit de poursuivre en justice le détenteur/la détentrice de la carte dans une juridiction compétente de son domicile ou dans toute autre administration compétente.



## DEMANDE DE CARTE REFUEL NOW DU TCS ET BP

### FORMULAIRE ADDITIONNEL POUR LES DEMANDEURS/-RESSES MINEUR(E)S

#### Données du demandeur / de la demanderesse mineure

Numéro de membre COOLDOWN CLUB

Nom  Prénom

Pour les demandeurs/demandereses mineur(e)s, ce formulaire doit être complété **par leur représentant légal** et présenté avec leur demande de carte (page 1).

#### Données du représentant légal

Mme  M

Nom  Prénom

Rue/Numéro  NPA/Localité

Tél. privé  Portable  E-Mail

Domicilié(e) à cette adresse depuis

Ancien domicile, si le changement d'adresse remonte à moins de 2 ans

Date de naissance  Nationalité  En Suisse depuis

Permis d'établissement (à joindre en copie au formulaire de demande de carte)  B  C  G Depuis

Profession  Langue de correspondance  F  A  I

Employeur  Lieu de travail

Lien légal avec le/la demandeur/-resse de carte  parents  autres

Je suis déjà détenteur de la «BP PLUS Card» numéro

#### Mode de paiement

Je souhaite une facturation mensuelle et le débit de mon compte bancaire par le système de recouvrement direct (LSV).

Je souhaite une facturation mensuelle et le débit de mon compte postal par le service DebitDirect (DD)

Compte: --

Je souhaite une facturation mensuelle avec bulletin de versement.

Je souhaite une facturation sous forme électronique (seulement pour paiement par LSV/DD). Toutes les transactions en cours sont visibles sur une interface Web, de même que les 12 factures les plus récentes.

Par ma signature, je certifie la validité de mes données et confirme avoir pris connaissance et approuvé les présentes Conditions générales de COOLDOWN CLUB REFUEL NOW de TCS et BP Europa SE, Hamburg, succursale BP (Switzerland) de Zoug («BP»). En outre, j'autorise expressément BP ou son représentant à demander, conserver, traiter et transmettre l'ensemble des renseignements recueillis pour la vérification de la demande de carte ainsi que dans le cadre des rapports contractuels.

En cas de perte ou de vol de la carte REFUEL NOW, il est nécessaire d'informer immédiatement BP Card Service, Accarda AG, Birkenstrasse 21, 8306 Brüttisellen, Téléphone 044 805 56 90, Fax 044 805 56 91, E-mail: bpcard@accarda.com. Je m'engage à communiquer par écrit à BP Card Service toute modification des données livrées sur le présent formulaire.

L'ensemble des liens de droit, particulièrement le présent accord comportant la demande de carte entre BP et le détenteur/la détentrice de la carte est soumis en tout point et exclusivement au droit suisse, à l'exclusion du droit international privé suisse et de la convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises conclu le 11.4.1980. Le lieu d'exécution ainsi que la compétence judiciaire exclusive pour tous les litiges liés au présent contrat est la ville de Zurich. BP se réserve le droit de poursuivre en justice le détenteur/la détentrice de la carte dans une juridiction compétente de son domicile ou dans toute autre administration compétente.

Par ma signature, je certifie en outre que je m'engage à être responsable solidaire avec la personne demandeuse de la carte pour l'ensemble des obligations envers BP Europa SE, Hamburg, succursale BP (Switzerland) de Zoug, et ce jusqu'à révocation.

Lieu et date  Signature du/de la représentant(e) légal(e)